

# Conseil Municipal

Le lundi 6 octobre 2014, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

**Absent excusé ayant délégué pouvoir** : M. ASSADET Alain *ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie.*

**Absents excusés** : Mme CHARPENTIER et M. AUDIOT Francis.

**Secrétaire de séance** : Mme BARDELOT Nicole.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**TARIFS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT** : à la demande de la Société SAUR, le Conseil Municipal est informé de l'actualisation ou de la reconduction des tarifs concernant l'eau potable et l'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. A l'unanimité, l'assemblée décide d'étudier ces éventuelles modifications lors de la réunion du mois de novembre prochain. La SAUR en sera informée.

**PLAN LOCAL D'URBANISME** : suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, après réflexion et avis de la Direction Départementale des Territoires du Cher, le Maire propose de prononcer le lancement d'une procédure de révision du plan d'occupation des sols pour sa mise en forme de plan local d'urbanisme sur le territoire de la Commune. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

**TERRAIN DU PRIEURÉ** : Le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré le notaire chargé de la vente du terrain du Prieuré appartenant aux Consorts COLAS et que la proposition de prix faite pour l'acquisition de deux parties de la parcelle ZT n° 53 a été acceptée. Toutefois, une demande d'agrandissement de 2 mètres en largeur de la plus petite parcelle débouchant rue de Paradis sera faite. Le bornage des futurs terrains communaux sera à la charge de la Commune.

**MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE SAINT MARTIN D'AUXIGNY** : le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages, se prononce en faveur du maintien de la Trésorerie de Saint Martin d'Auxigny.

**RAPPORT DU SMIRNE** : le Conseil Municipal, à la majorité des membres, adopte le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

**TERRAIN ZONE D'ACTIVITES RUE DE LA GARE** : le Conseil Municipal accepte d'acquérir une bande de terrain pour l'agrandissement du chemin d'accès aux bâtiments du haut de la zone d'activités 20 rue de la Gare, aux consorts GILLET suivant leur proposition (soit l'euro symbolique). Un droit de passage leur sera réservé pour un accès arrière à leur propriété.

**COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES** : l'adjointe en charge des affaires scolaires présente à l'assemblée les chiffres encourageants des centres de loisirs de la Communauté de Communes en Terres Vives et en particulier celui de Menetou-Salon qui présente un effectif stable. Un état des premiers chiffres de la mise en place (effectifs et coûts) des Temps d'Activités Périscolaires depuis la rentrée est porté à la connaissance du Conseil Municipal. La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions et les effectifs des enfants qui prennent leur repas à la cantine sont en hausse ainsi que ceux qui fréquentent l'accueil avant et après la classe. Une étude pour optimiser les locaux de la cantine scolaire va être menée, afin que ceux réservés au personnel et le réfectoire soient mieux adaptés. Actuellement environ 80 enfants sont accueillis chaque jour et deux services sont nécessaires.

L'adjointe chargée de la communication et des animations rappelle l'organisation du prochain repas des aînés et le Conseil Municipal définit le contenu du menu. Une réunion est programmée prochainement pour la réalisation du prochain bulletin municipal et l'ébauche du site de la commune est présentée à l'assemblée.

L'adjoint chargé de la voirie indique que les travaux en cours seront terminés prochainement. En ce qui concerne ceux de la route des Aix, le dossier avant projet sommaire (APS) est en cours de montage et sera bientôt présentée avec le coût des modifications demandées.

**AFFAIRES DIVERSES** : le compte-rendu de la réunion de la commission tourisme de la Communauté de Communes en Terres Vives est donné à l'assemblée.

Le Conseil Municipal accepte de reconduire les participations aux frais de fonctionnement des écoles et de cantine pour les enfants domiciliés au hameau « Les Thébaulds » scolarisés à l'Ecole d'Henrichemont.

La motion de l'association TGV Grand Centre Auvergne est présentée à l'assemblée qui décide de soutenir le choix du scénario « Ouest ».

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

La randonnée des Terres Vives aura lieu le dimanche 12 octobre. Cette année, le départ se fera de Vasselay.

*Séance levée à 22 h 00*